Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le
ID : 059-200043404-20200617-BP2020BG-BF

# SYNTHESE EXPLICATIVE
# BUDGET GENERAL 2020

## SECTION FONCTIONNEMENT :

### LES DEPENSES :

**L'actuelle crise sanitaire liée au COVID 19 impactera le prévisionnel de ce budget**

**les prévisions budgétaires pour 2020 s'élèvent en section de fonctionnement à 11.670.000 €. Les dépenses sont en hausse par rapport aux prévisions 2019 (résultats antérieurs en hausse-virement à la section d'inv en baisse).**

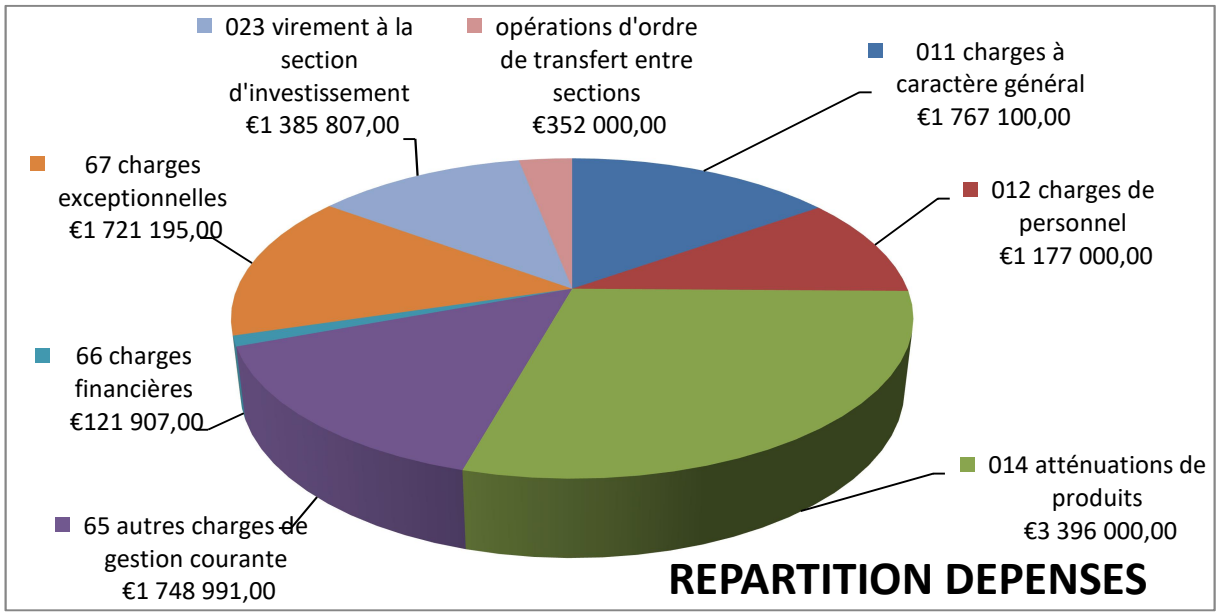


***Au chapitre 011 « charges des gestion courante »***

Les postes les plus importants :

- Le 6068 « autres matières et fournitures » qui comprend l'achat de martériaux pour les actions de formations du dossier OBS qui montent en puissance.
- Le 60636 « vêtements de travail » en forte hausse pour trenir compte de l'achat de masques de protection pour le territoire.
- 6161 » assurances multirisque » la consultaiton rélaisée dernièremetn pour le renouvelement des contrats d'assurances arricvés à temres au 31 décembre, a vu une nette augmentation des primes pour les couvertures de la CCSA ( DAB-flotte- responsabilité civile).
- le 6226 « honoraires » qui reprend entres autres dépenses, l'accompagnement 2019 et 2020 de la CCSA par le bureau d'ingénierie Public Impact Management (point budgétaires zones d'activité- études sur les compétences- études sur les AC en prévision etc…).

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le
ID : 059-200043404-20200617-BP2020BG-BF

- le compte 6228 « divers » qui reprend une grande partie des dépenses liées au ( CTL) et (CLEA,) ainsi qu'au au dossier Interreg Objectif Blue Stone, l'accompagnement BGE des entreprises, l'accompagnement pour l'externalisation des ACI ainsi que la mutualisation du RGPD. Poste en augmentation.
- Le compte 6238 « publications diverses » reprenant des dépense pour OBS et les vœux de la CCSA.
- Le 6247 « transport collectif » pour prendre en compte le transport à la demande qui a été élargi à l'ensemble de la population au 01 septembre 2019 ( avenant ligne 438 ).
- Le compte 62875 « remboursement de frais aux communes du GFP » comprend le versement à la ville de Fourmies pour le déficit de la piscine.
- Le compte 62878 remboursement de frais à d'autres organismes » la particiaption de la CCSA au Programme d'Intérêt Général Avesnois ( PIG).

***Au chapitre 012 « charges de personnel »*** est en baisse suite à la fin des chantiers d'insertion.

- Le 6455 « cotisation assurance personnel » reprend le cout augmenté suite au dernier appel d'offres de la CCSA.

***Au chapitre 014 « atténuation de produits »***

- Le compte 73918 « autres reversemetns sur impots ou assimilés » ce compte est en forte hausse suite à la mise en palce de la pateforme de déclaration et de reversement de la taxe de séjour (solution nouveaux territoires) fin 2018 avec ouverture en janvier 2019. Le reversement de taxe de séjour au profit de l'OTI et du Département est corrélatif aux encaissements. Cependant la somme inscrite tient compte en partie de la crise COVID.
- Le compte 739211 : « attributions de compensation » : ce compte revient à un niveau antérieur à 2017 pour tenir compte de la fixation libre des AC de la commune d'ANOR sur la période 2017/2019.

***Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante »*** le chapitre est stable

Le montant des subventions octroyées aux organismes privés est stable par rapport à 2019

Au compte 6558 est inscrit, le cout de la participation de la CCSA aux deux syndicats qui gèrent la compétence GEMAPI depuis 01 janvier 2018 et en prévision de la cotisation à l'Entente Oise Aisne. L'inscription tient compte de l'augmentaiton des cotisations.

***Au chapitre 66 « charges financières »***

Le remboursement des intérets des emprunts est en légère hausse du fait du début de rembousement du denier emprunt contraté en 2019.

***Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »*** est en forte augmentation résultant à la fois d'un versement au budget annexe augmenté de 116.000 €.(baisse des recettes issues des reprises) et du versement aux TPE d'aides financières au titre du fonds de solidarité et d'exonération de loyers.

***Le 023 « virement à la section d'investissement »*** est de 1.385.807 € en baisse par rapport à 2019 du fait de l'inscription de 500.000 € au 6745 ( fonds de solidarité COVID).

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le
ID : 059-200043404-20200617-BP2020BG-BF

## LES RECETTES :

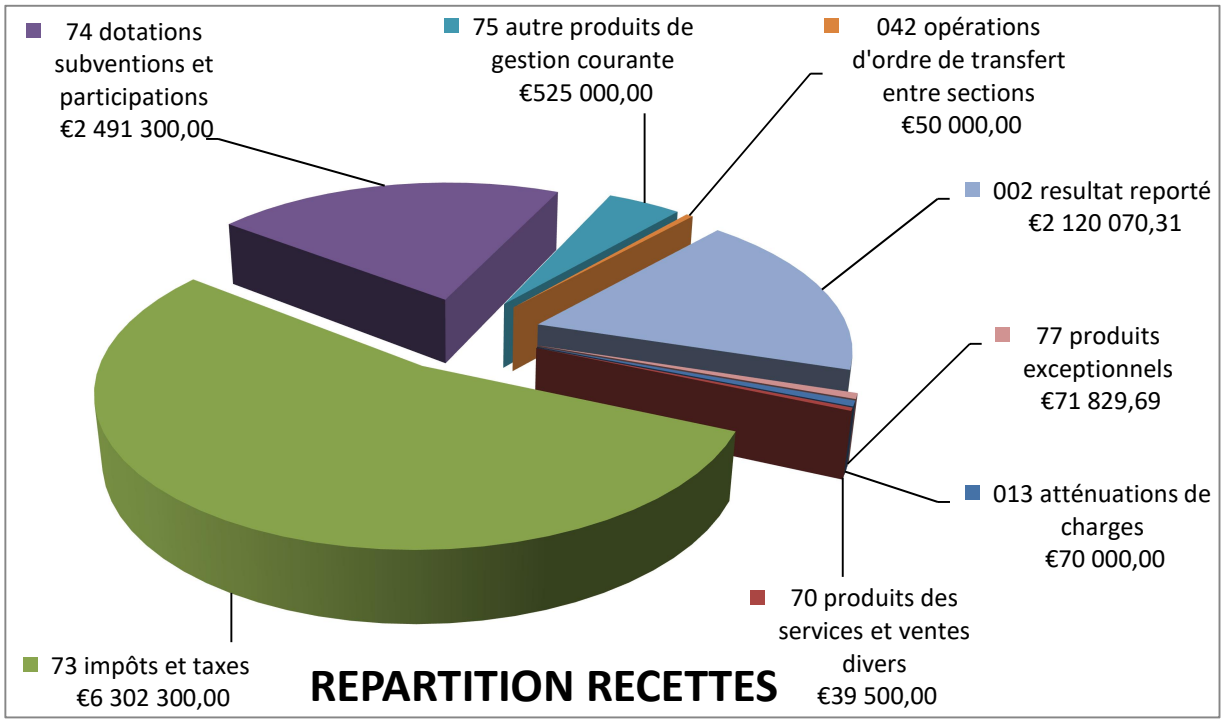


***002***, la section recettes voit son ***résultat de fonctionnement reporté*** nettement supérieur à celui de l'exercice 2019 grâce à une section d'investissement elle aussi excédentaire, même en tenant compte des *RAR.*

***Au chapitre 013 « atténuation de charges »*** la prise en charge de salaires par l'Etat des emplois aidés, diminue en baisse.

***Au chapitre 70 « produits des services en ventes diverses »*** prévisions identiques à 2019

***Au chapitre 73 « impôts et taxes »,*** les taux de fiscalité resteront identiques pour 2020. Le chapitre est inférieur au réalisé de 2019 du fait d'une notification en baisse de la TASCOM (qui revient à son niveau habituel après des fluctuations entre 2017 et 2019). La CVAE est également en baisse. Le reste de la fiscalité est stable.

***Au chapitre 74 « dotations-subventions et participations ».*** Les prévisions sont en baisse principalement liée à la fin des chantiers d'insertion de la CCSA (fin de l'agrément) et de leur externalisation.

***Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante ».*** Les revenus de loyers sont prévus à l'identique de 2019

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le
ID : 059-200043404-20200617-BP2020BG-BF

# SECTION INVESTISSEMENT :

## LES DEPENSES :

**La section d'investissement s'équilibre à 3.332.100 €**

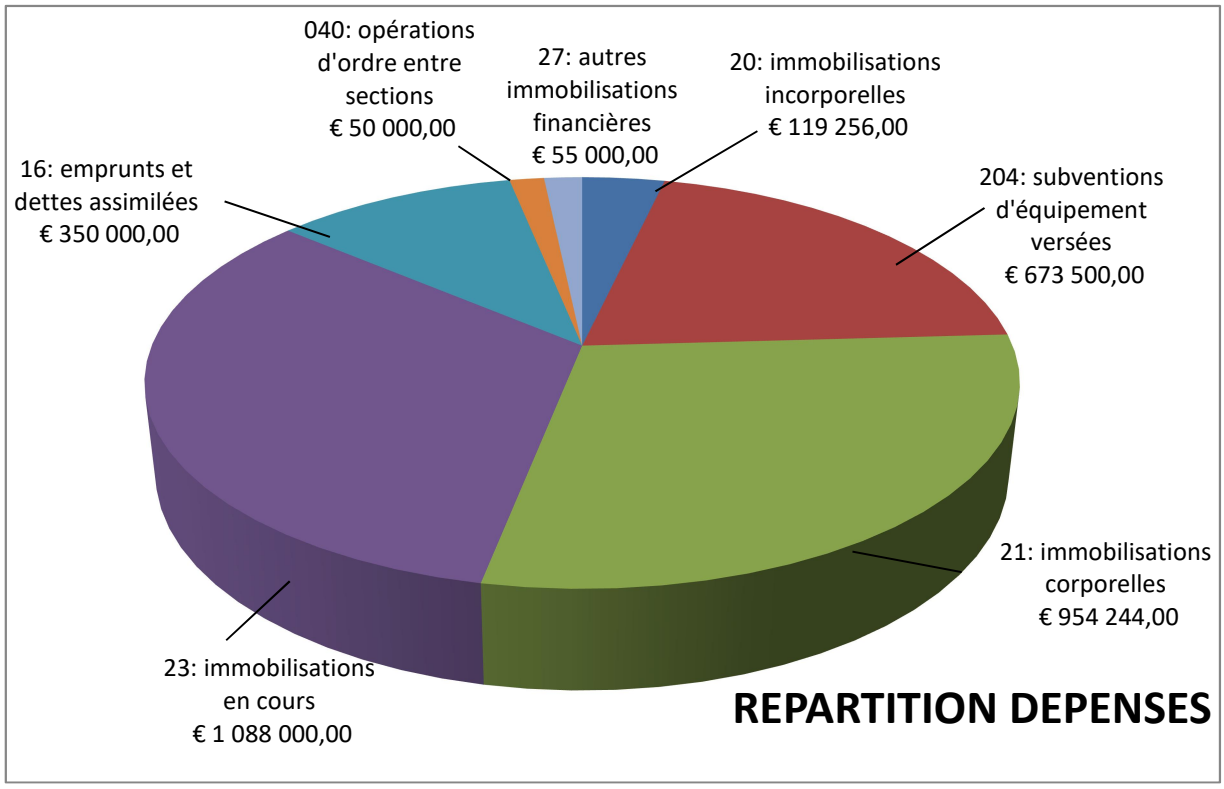


Le compte 2135 reprend les différentes interventions sur les bâtiments intercommunaux, et notamment la réhabilitation complète de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Le compte 2313 comprend certains restes à réaliser et les dépenses liées à l'aménagement d'un hôtel d'entreprises sur l'ex site Pierre et Bertrand

Les principaux investissements au compte 2315 pour 2020 porteront sur le solde des aménagements de la zone d'activité économique de l'Espérance et de la parcelle située face au PIDE (Artéopole). L'aménagement d'un rond-point sur la zone de la Marlière a été également inscrit au programme d'investissement.

## LES RECETTES :

Le compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement » est en hausse par rapport à 2019, sachant que les investissements programmés en 2019 ne seront soldés que cette année.

Le virement de la section de fonctionnement est là aussi en baisse pour les même raisons que la dépense au chapitre 67 (fonds de solidarité aux TPE)

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le
ID : 059-200043404-20200617-BP2020BG-BF
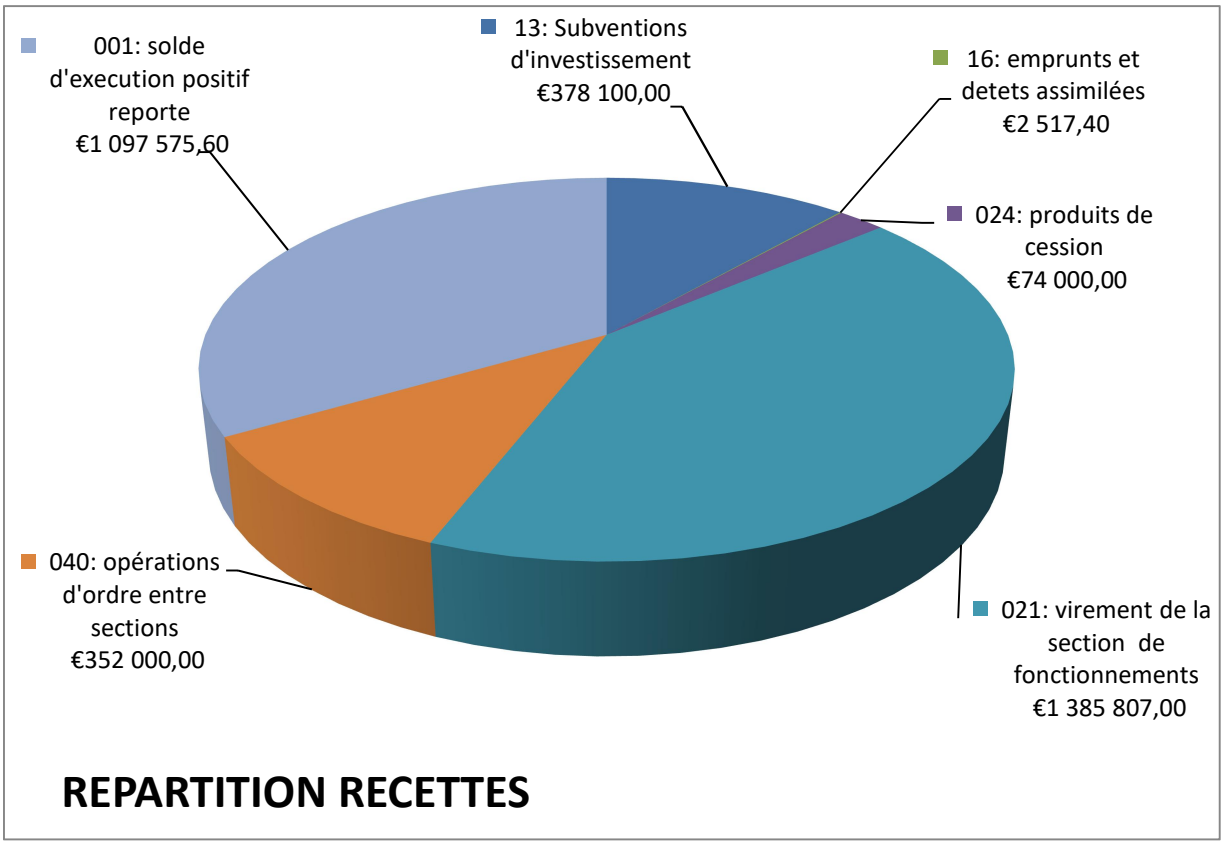
Indépendamment des bons résultats 2019 et de la CAF positive, les travaux d'investissement envisagés devront faire l'objet d'un emprunt dont le montant sera finalisé en fin d'année en tenant compte des subventions obtenues courant 2020.